



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2024-106

Camping de l'île Mouchet – géo référencement et diagnostic phytosanitaire des arbres – SYLVAVENIR

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 ;

VU la délibération n°072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire ;

VU la délibération n°0140-2022 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, concernant notamment la prise de décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mises en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la consultation pour une mission de géoréférencement et de diagnostic phytosanitaire des arbres du camping de l'île Mouchet en date du 18 avril 2024 auprès de cinq entreprises et l'analyse des deux réponses reçues le 14 et 17 mai 2024,

VU le mémoire technique et les devis transmis par SYLVAVENIR,

CONSIDÉRANT que l'offre transmise par SYLVAVENIR remplit les critères émis lors de la consultation et est la mieux-disante,

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits au budget 2024,

DÉCIDE

Article 1 : D'établir un contrat pour la mission de géoréférencement et de diagnostic phytosanitaire des arbres du camping de l'île Mouchet, avec l'entreprise SYLVAVENIR, 15 résidence le clos de Verrières, 91370 VERRIÈRES LE BUISSON N° SIRET 44006715500059.

Article 2 : La prestation se déroule à compter de la date de notification du bon de commande et jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 3 : Le coût de la mission s'élève à 4 479 euros HT, TVA en sus au taux en vigueur, réparti en deux tranches :

	Prix Hors Taxe en euros	Prix Taxe sur la Valeur Ajoutée en euros
Tranche 1 Géoréférencement des arbres du camping de l'île Mouchet	1 354	1 624,80
Tranche 2 Diagnostic phytosanitaire des arbres du camping de l'île Mouchet	3 125	3 750

Acte publié ou notifié le : **25 JUIN 2024**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

Coût de la réunion supplémentaire	130 + frais de déplacement	156 + frais de déplacement
Coût du test de traction supplémentaire	Selon le cas	Selon le cas

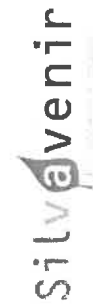
Le paiement pourra intervenir à l'issue de chaque tranche.

Article 3 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

Article 5 : la présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 25/06/2024
Le maire,
Rémy ORHON





SILVAVENIR
 15, résidence le clos de Verrières
 91370 VERRIÈRES LE BUISSON
 contact@silvavenir.fr
 www.silvavenir.fr
 N° TVA Intracommunautaire : FR4914006715500042
 N° SIRET : 44006715500059

SILVAVENIR
 15, résidence le clos de Verrières
 91370 VERRIÈRES LE BUISSON
 contact@silvavenir.fr
 www.silvavenir.fr
 N° TVA Intracommunautaire : FR4914006715500042
 N° SIRET : 44006715500059

Référence : Le mardi 14 mai 2024

Référence : Le mardi 14 mai 2024

Objetif de la mission : TRANCHE J1 : Géoréférencement des arbres du camping de L'Île Mouchet

Lieu de l'opération : Commune ANCENIS SAINT-GEREON
 Contact : Guillaume MOREAU
 Responsable du Service Espaces Verts et Naturels
 Tel : 07 85 68 38 68
 g.moreau@ancenis-saint-gerem.fr

Délaix de réalisation : Démarrage de la mission dans un délai de 15 jours ouvrés après réception du bon de commande ou du bon pour accord signé.

- Rendu de la base de données et du format shape 30 jours ouvrés après réception du bon de commande ou du bon pour accord signé.

Mission d'inventaire qualité et géoréférencement

Date de validité de l'offre : 3 mois.

Paiement par chèque libellé à l'ordre de SILVAVENIR ou par virement bancaire

Domiciliation : Crédit Agricole
 code banque n° 18206 code guichet n°00107 n° compte 31218493001 c/c 86

IBAN : FR76 1820 6001 0731 2184 9300 186 BIC : AGRIFRPP882
 EURL au capital de 10 000 € - RCS EVRY - B 440 067 155

Objetif de la mission : TRANCHE 2 : Diagnostic Phytosanitaire Arbres du camping de L'Île Mouchet

Lieu de l'opération : Commune ANCENIS SAINT-GEREON
 Contact : Guillaume MOREAU
 Responsable du Service Espaces Verts et Naturels
 Tel : 07 85 68 38 68
 g.moreau@ancenis-saint-gerem.fr

Délaix de réalisation : Démarrage de la mission dans un délai de 15 jours ouvrés après réception du bon de commande ou du bon pour accord signé.

- Rendu de la base de données et du format shape 30 jours ouvrés après réception du bon de commande ou du bon pour accord signé.

Mission d'expertise, analyse et rapport

Date de validité de l'offre : 3 mois.

Paiement par chèque libellé à l'ordre de SILVAVENIR ou par virement bancaire

Domiciliation : Crédit Agricole
 code banque n° 18206 code guichet n°00107 n° compte 31218493001 c/c 86

IBAN : FR76 1820 6001 0731 2184 9300 186 BIC : AGRIFRPP882
 EURL au capital de 10 000 € - RCS EVRY - B 440 067 155

Conditions de paiement :
 • 100,00 % soit 1624,80 € : 30 jours fin de mois

Total HT : 1 354,00 €
 TVA (20 %) : 270,80 €
 Total TTC : 1 624,80 €

Conditions de paiement :
 • 100,00 % soit 3750,00 € : 30 jours fin de mois

Total HT : 3 125,00 €
 TVA (20 %) : 625,00 €
 Total TTC : 3 750,00 €

Bon pour Accord

Bon pour Accord

LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES - C. 2008 - 15, rue de la République - 91370 Verrières-le-Buisson - 03 1 69 10 10 10 - www.silvavenir.fr

LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES - C. 2008 - 15, rue de la République - 91370 Verrières-le-Buisson - 03 1 69 10 10 10 - www.silvavenir.fr

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20240625-2024dec106-AU
Reçu le 26/06/2024